



SACVL

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Communiqué de presse

le 21 septembre 2017

Journée Nationale de la qualité de l'air

La SACVL se préoccupe de la qualité de l'air au sein de ses résidences

A la suite d'un diagnostic réalisé dans son parc de logements, la SACVL s'engage en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. Depuis 2016, le bailleur se mobilise pour optimiser la maîtrise des installations de ventilation dans les bâtiments, à sensibiliser ses locataires et former ses employés sur ce sujet, adapter en ce sens sa politique d'achat de matériaux, et à intégrer la qualité de l'air dans ses choix d'urbanisme et la réduction de l'impact carbone.

Très attentive au bien-être de ses locataires, la SACVL a su anticiper et lancer dès janvier 2014 un audit sur l'ensemble des logements et résidences qu'elle gère. Ce diagnostic prend en compte les débits de renouvellement d'air, l'état des bouches d'amenée d'air et d'extraction, l'état du réseau, le niveau de maintenance à prévoir et les éléments de sécurité électrique et d'accessibilité des travailleurs aux installations. A l'issue de cet audit, en décembre 2016, la SACVL a mis en place un plan sur 5 ans visant à améliorer la qualité de l'air intérieur.

Au programme :

La maîtrise des installations de ventilation : pour entretenir et optimiser les installations de ventilation, la SACVL mise sur la télégestion. Elle teste actuellement un système basé sur la gestion des outils depuis un poste central pour être réactif et pouvoir intervenir dès qu'un système montre des signes de défaillance.

L'information et la sensibilisation des locataires aux bons usages : la SACVL vise à expliquer les causes de l'humidité pour la réduire, assainir les logements et garantir le bon renouvellement d'air garant du bien-être et de la santé des occupants.

La formation et l'équipement des équipes : les collaborateurs SACVL dédiés sont en mesure de tester les installations et réaliser les relevés nécessaires et répondre aux questions des locataires.

L'intégration de la qualité de l'air dans la politique d'urbanisme : la SACVL souhaite favoriser l'implantation des commerces de proximité en pied des résidences, l'accès aux transports en communs et modes doux type co-voiturage. Dans le cadre des rénovations et des constructions en cours, la SACVL optimise les outils existants et végétalise les espaces de manière durable en prenant en compte les facteurs d'influence sur la qualité de l'air.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de du plan RSE de la SACVL qui a prévu d'y consacrer 3 M€ d'ores et déjà intégrés au plan d'investissement 2017-2020.

Devenue un enjeu majeur de santé publique, la qualité de l'air a des impacts multiples.

Sanitaires : la pollution aux particules fines entraîne plus de 43 000 décès par ans, les maladies allergiques ou l'asthme impactent respectivement 30% de la population et 13% des enfants (de 11 à 14 ans).

Economiques : la pollution de l'air intérieur coûte jusqu'à 38 milliards d'euros par an à la France, 800 M€ à l'assurance maladie pour le traitement de l'asthme...

A propos de la SACVL (Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon), société de construction et de gestion immobilière mène des missions d'aménageur, de bailleur, de constructeur et de gestion de son patrimoine, principalement intra-muros.

Depuis sa création en 1954, la SACVL a vocation à promouvoir une ville équilibrée, grâce à la mixité fonctionnelle et sociale de ses produits immobiliers : logements, bureaux, équipements, commerces.

Son patrimoine locatif est composé de 7 500 logements dont 39 % de logements sociaux et quelques 300 locaux tertiaires. La SACVL en quelques chiffres : 155 collaborateurs, 65 483 K€ de chiffre d'affaires en 2015, 64 000 m² de bureaux, commerces, équipements et 3 800 stationnements, 32 500 m² de foncier constructible.

Contact presse : Agence Géraldine Musnier

Julie Briand - 04 78 91 19 75

julie@agencegeraldinemusnier.com